



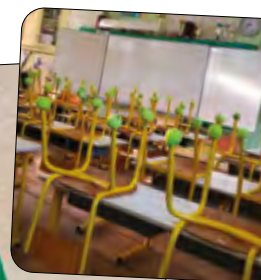
Le Lyricantois

Rencontres de
Larchant en
Pays de Nemours

Du 5 novembre au
20 novembre 2022

"La gravure dans
tous ses états"

Salle de la Sablonnière



8 CM1 et 14 CM2 sont
scolarisés à l'école de
Larchant

La rentrée
des classes

Le mot du maire...

Dans le dernier Lyricantois je soulignais la difficulté des piétons pour marcher sur les trottoirs lorsque les voitures y stationnent, tout particulièrement dans la rue principale. Depuis, rien n'a changé: il y a toujours autant de véhicules et aux mêmes endroits.

Faut-il donc en arriver à sanctionner par des amendes, pour lutter contre le manque de civisme ?

Afin de garder « l'esprit village », je me suis toujours opposé à une police inter-communale. Actuellement, plusieurs maires du Pays de Nemours la souhaitent: le jour où ce service sera effectif, nous serons nombreux à regretter le temps où on pouvait se garer n'importe où... À condition que cela ne gêne pas les autres usagers et ne compromette pas la sécurité des piétons, bien évidemment.

L'été a été chaud, nous l'avons tous constaté, et heureusement, notre commune n'a pas connu d'incendie malgré d'autres incivilités et inconsciences: des bivouacs avec feux de camp... Et oui!

Plus que jamais, le feu de forêt est le premier risque « naturel » de notre village. L'ONF et le SDISS estiment que

ce sujet sera sensible les prochaines années, du fait de notre localisation et des essences d'arbres.

Pensez à bien défricher vos parcelles, qu'elles se situent dans le village, autour et/ou à proximité de la forêt.

Côté travaux, le changement des canalisations d'eau s'est bien déroulé. Merci à tous pour votre compréhension malgré la gêne occasionnée. Ces travaux se poursuivront l'année prochaine, sur le budget 2023.

Quelques travaux d'entretien des routes et enrobés ont été réalisés en septembre. Ces interventions coûteuses (ne bénéficiant d'aucune subvention) sont nécessaires chaque année, afin d'éviter de refaire à terme la totalité du revêtement, ce qui représenterait un chantier bien plus onéreux.

Par économie et solidarité citoyenne, le problème de l'énergie concerne aussi la mairie. Heureusement, le bâtiment principal est désormais doté d'huissieries à double vitrage. L'éclairage dans les rues sera à nouveau étudié. Compte tenu de sa faible utilisation, la salle Châtenoy avec son plancher chauffant ne sera pas chauffée durant la période hivernale.

L'inauguration du déplacement de la pierre gravée a été un succès. N'hésitez à venir la découvrir, salle de la Sablonnière, notamment lors des créneaux d'ouverture de la médiathèque. Des panneaux expliquent son histoire.

Il ne faudra pas manquer les prochaines « Rencontres de Larchant en Pays de Nemours ». Cette exposition est déjà un succès auprès des connaisseurs de Jean-Michel Folon. Certains d'entre nous se souviennent sûrement du générique de fin de soirée d'Antenne 2 (devenue depuis France2), représentant des hommes volants, diffusé de 1975 à 1983. Ces images étaient de lui tout comme les vitraux de l'église de Burcy...

En fin d'année, le conseil retrouvera les aînés du village qui le souhaitent, autour d'un déjeuner.

Mi-janvier, vous serez conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Entre-temps, nous continuerons à la mairie -où vous êtes les bienvenus- à vous servir, vous aider, vous conseiller... Alors n'hésitez pas!

Bonne lecture

Vincent Mével
Maire de Larchant

RENCONTRES DE LARCHANT EN PAYS DE NEMOURS

DU 5 AU 20 NOVEMBRE 2022

LA GRAVURE DANS TOUS SES ÉTATS

Les prochaines "Rencontres de Larchant en Pays de Nemours" sur le thème de "LA GRAVURE DANS TOUS SES ÉTATS" sont une occasion de rendre hommage à Jean-Michel Folon, artiste belge qui a vécu et travaillé de longues années à Burcy.

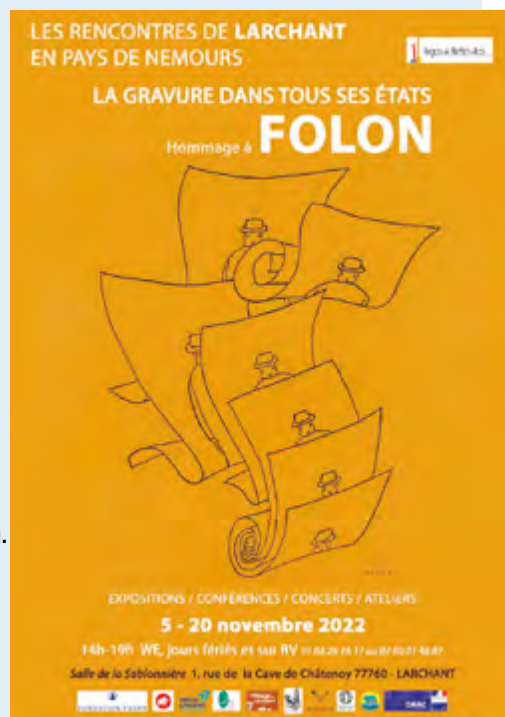
Nous avons la chance de pouvoir exposer environ 60 de ses gravures originales qui nous sont confiées par sa sœur, Danièle Folon, et son dernier graveur, Stéphane Lalou. Ils seront tous deux présents au vernissage de cet événement au caractère exceptionnel en Île-de-France.

Nous aurons également l'opportunité de projeter, en avant-première en France, avant sa projection à Beaubourg, le 9 novembre, le film du réalisateur Gaetan Saint-Rémy sur Folon, film primé au Canada et reçu avec enthousiasme à la Fondation Folon en Belgique, ou encore au Japon.

Pour découvrir la gravure dans tous ses états, Michel Lepage a préparé 12 panneaux didactiques retraçant l'évolution de cette pratique du Mésolithique à nos jours.

Comme chaque année, nous vous offrirons la possibilité d'assister à un concert de qualité et de participer à des ateliers autour de la gravure, pour les adultes et pour les enfants.

Le programme complet vous sera communiqué très prochainement.



Communiqué de l'ONF

■ Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal se sont rendus en forêt domaniale de la Commanderie avec l'Office National des Forêts, vendredi 2 septembre. L'objectif était de comprendre l'état sanitaire de la forêt, de voir comment les arbres réagissent face au dérèglement climatique, et de décider ensemble des actions à prendre en matière de sécurisation des populations et des infrastructures face aux risques de chutes d'arbres et d'incendies.

Les sécheresses estivales cumulées et le manque d'eau mettent à rude épreuve les pins sylvestres. Des épines qui roussissent et finissent par tomber, sont des signes qui indiquent un dépérissement précoce. Le secteur proche de Larchant est particulièrement touché. Ce phénomène entraîne une augmentation du nombre de pins morts dangereux et de la quantité de combustible inflammable. La commune a donc convenu avec l'ONF d'une première intervention derrière l'auberge de la Dame Joanne et dans le secteur de la fontaine Saint-Bernard.

Faire en sorte que le public puisse circuler en forêt sereinement s'avère être une priorité pour

l'ONF et la commune de Larchant. C'est pourquoi la première des urgences consiste à enlever les arbres dangereux dans ce secteur recevant du public.

Un martelage (désignation des arbres à abattre), sera réalisé par les agents de l'ONF avec pour objectif principal de récolter les arbres dépérissants et morts. L'exploitation aura lieu avant le printemps 2023 avec une abatteuse afin d'assurer une meilleure sécurité pour les opérateurs. Étant donné leur faible qualité, les bois coupés seront principalement transformés en plaquettes forestières et alimenteront les chaufferies d'Île-de-France.

Cette première exploitation s'inscrit dans une dynamique de changement des paysages sur ce secteur face au dérèglement climatique. Il impose peu à peu une réouverture de certains paysages, là où les arbres ne peuvent plus se développer, ni même se maintenir. En tant que gestionnaire de cet espace, l'ONF se doit d'accompagner les évolutions de ce milieu naturel.

Nicolas Laurent
Responsable de
l'Unité Territoriale
de Fontainebleau



Stage : Gestes de premiers secours

Deux stages de secourisme sont organisés à Larchant : samedi 8 et samedi 15 octobre.

Il reste des places pour le 15 octobre.

Objectif : Réaliser les gestes de premiers secours face à une situation d'accident sur un adulte, un enfant ou un nourrisson

Le programme est conforme aux recommandations techniques du Référentiel National des compétences de Sécurité civile.

Durée : 6 heures (un jour)

Horaires : de 9 h. à 16 heures
(1 heure de pause)

Coût : 75 euros TTC

Réductions financées par le CCAS pour les jeunes lycantais -20 ans : 50 € et pour les demandeurs d'emploi : 35 €

**Informations et inscriptions :
06 78 16 13 88**

ÉCOLE

8 CM1 et 14 CM2 sont scolarisés à l'école de Larchant sur les 151 élèves du RPI.

Nouveauté pour la rentrée scolaire

La prise en compte des fratries dans les garderies à la demande des parents est possible dans les garderies de Guercheville et de Larchant (en fonction des conditions de places habituelles).

Recherche secrétaire à temps partiel à partir de janvier 2023

Contactez SIIS
secretariatsiis@gmail.com
CV + lettre de motivation

Invitation à la philosophie

PhiloZart organise des conférences-débats qui s'adressent à TOUS (aucune culture philosophique n'est requise). Les philosophes abordés ou les sujets de réflexion font l'objet d'une présentation à la fois simple et précise. La finalité est d'inviter chacun à se questionner, à découvrir la philosophie comme pratique, à s'ouvrir au dialogue philosophique et à désirer aborder sereinement les textes de manière autonome.

Le déroulement : 1/2 heure de présentation, s'appuyant sur des extraits de textes remis aux participants à leur arrivée, puis ouverture de la discussion. La durée estimée varie entre 1h15 et 2 heures.

LAURENCE CÉSARINI
philozarts@gmail.com



PhiloZarts

culture philosophique n'est requise). Les philosophes abordés ou les sujets de réflexion font l'objet d'une présentation à la fois simple et précise. La finalité est d'inviter chacun à se questionner, à découvrir la philosophie comme pratique, à s'ouvrir au dialogue philosophique et à désirer aborder sereinement les textes de manière autonome.

Le déroulement : 1/2 heure de présentation, s'appuyant sur des extraits de textes remis aux participants à leur arrivée, puis ouverture de la discussion. La durée estimée varie entre 1h15 et 2 heures.

Conférence de
PhiloZarts



Visite
des carrières



Les eaux
à Larchant



Remise des lots du rallye
découverte "Larchant/Villiers"



Visite architecturale
de l'église



ASSOCIATION
CULTURELLE
LARCHANT

Bonjour à tous, j'espère que la reprise se fait sans problème après cet été très ensoleillé.

L'Association

espère vous retrouver bientôt lors des animations qui vous seront proposées.

En septembre, après les journées du Patrimoine, nous vous invitons à visiter le marais, et à assister à **un concert dans l'église avec l'orchestre de Musique à portée, dirigé par Manuel Bloch.**

En octobre, nous traverserons l'Atlantique, direction Brésil et Caraïbes, avec l'ensemble Oshala. En décembre, nous accueillerons les enfants de l'école de Larchant pour un divertissement.

Au cours de l'année, les artistes qui le désirent pourront exposer leurs œuvres dans le patio de la salle de la Sablonnière. Qu'ils expriment leur souhait, nous attendons leurs propositions!

Nous restons attentifs à vos demandes, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire des suggestions.

De nouveaux adhérents viennent de nous rejoindre et nous en sommes très heureux, nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils trouveront matière à satisfaire leur curiosité. Nous remercions nos adhérents fidèles depuis de longues années et grâce à qui nous pouvons continuer. Il y a également ceux qui ne nous envoient plus leur adhésion, simple oubli ou déception. Si c'est le cas contactez-nous vite! Une association vit essentiellement par le nombre de ses adhérents. Merci à tous pour vos encouragements et votre soutien.

MARTINE DAL'SECCO
contact@larchant.com
www.larchant.com

« Les fleurs de l'Intestin »
Des artistes vendent leurs œuvres au profit de la recherche sur les maladies intestinales

26 et 27 novembre à Larchant

Les artistes qui souhaitent se joindre à l'opération peuvent contacter Nicole, 06 78 16 13 88.



Inauguration de la pierre gravée



Actualités du Marais

Fin de saison pour les inventaires naturalistes au Marais !

Cette année ont eu lieu dans la Réserve les suivis des odonates (libellules), rhopalocères (papillons de jour), orthoptères (sauterelles, criquets, grillons, réalisé par l'ANVL*), poissons, oiseaux (réalisé par Didier Sénécal, CRBPO*), roselières... Encore une année exceptionnelle avec des espèces rares et protégées qui ont été observées au Marais avec pour certaines des effectifs record ! C'est le cas de la libellule *Leucorrhinia pectoralis* dont l'autochtonie a été prouvée pour la 4^e année mais dont les quotas et la répartition sur le Marais se sont beaucoup développés. Côté oiseaux, les Busards des roseaux étaient à nouveau au rendez-vous, avec 4 couples nicheurs !

Il s'agit également du lancement de l'étude hydrologique !

Toutes les actions ont été organisées avec le laboratoire GEOPS de l'université Paris Saclay et sont directement liées au premier enjeu du plan de gestion de la Réserve: « Fonctionnement hydrologique du Marais »

Quatre piézomètres ont été mis en place pour pouvoir suivre et analyser les variations des eaux souterraines, plusieurs analyses des eaux de surface ont également été réalisées. Il s'agit du début des travaux de recherche qui se poursuivront sur plusieurs années avec l'accueil régulier de stagiaires de l'Université d'Orsay.

contact@maraisdelarchant.fr



Triathlon 2022 Bravo aux 81 participants !

- Thibault Palies gagne chez les hommes
- Marie Jurine chez les femmes,
- Olivier Dubois en vétérans et
- Thomas Shankland en junior



Résultats complets sur l'onglet "Triathlon" : www.larchantanimation.fr

Le triathlon de Larchant existe depuis 32 ans et il est le seul au monde à proposer les trois épreuves : escalade, VTT et cross !



Marche Nordique



Médiathèque. NOUVEAUX horaires

lundi 17 h 30 à 19 heures
mercredi 17 h 30-19 heures
samedi 11 h-13 heures

THEATRE Mariols Troupe
PRESENTE

D'après, une histoire fautive ! Rire assuré !

CABARET
l'étoile filante
Durée : 1h 40

Samedi 15 Octobre • 20 h 30
Salle de la Sablonnière - LARCHANT

Tarifs : Adultes : 8€ - Ados : 4€ - 12 ans : gratuit
Renseignements et réservation : 06 33 42 47 88
www.larchantanimation.fr

Ateliers

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
JEUX DE SOCIÉTÉ 14H30-17H30		DE FIL EN AIGUILLE 14H30-18H			MÉDIATHÈQUE 11H-13H	
NOUVEAU MÉDIATHÈQUE 17H30-19H créneau horaire		MÉDIATHÈQUE 17H30-19H	NOUVEAU DESSIN enfants 17h45-19h15			VTT sorties avec les Blaireaux 9h RDV au n°1 de la rue de Paris Sablonnière
	NOUVEAU YOGA pranayama/ asanas 19h00-20h30		NOUVEAU PILATES 19h30-20h30			TRAIL SORTIES 9H00 avec les Lyricantropes RDV parking Sablonnière
	TRAIL SORTIES 18H45 avec les Lyricantropes RDV parking Sablonnière		TRAIL SORTIES 18H45 avec les Lyricantropes RDV parking Sablonnière	THÉÂTRE adultes 20H-22H		MARCHE NORDIQUE 1 fois par mois dimanche matin 06 20 23 43 81



Pilates

www.facebook.com/larchantanimation - larchantanimation@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

On vous le dit...

Des branchages qui dépassent sur votre propriété, du lierre qui arrive sur votre mur, les feuilles du bel arbre qui viennent s'entasser sur votre terrasse à l'automne, des branches qui cachent l'éclairage public... Qui ne rencontre pas ces problèmes dans un village tellement agréable grâce à sa végétation, ses arbustes et ses arbres ?

La commune, elle, est de plus en plus interpellée pour ces problèmes de voisinage alors qu'un peu de civisme de chacun, en se mettant à la place de son voisin pour comprendre ses nuisances, réglerait certainement certains soucis.

Rappelons la législation en la matière. Le Code civil est la référence :

■ Selon l'article 673, c'est bien à votre voisin de couper les branches qui dépassent.

En revanche, il est noté dans cet article que « celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper ». Par conséquent, vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches qui dépassent. Il peut le faire lui-même ou le faire réaliser à ses frais. Cette loi s'applique même si les branches qui dépassent ne provoquent pas un trouble anormal de voisinage.

L'article 673 du Code civil nous apprend aussi que « Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible ». En d'autres termes, l'élagage des branches des arbres qui dépassent peut être demandé sans aucune limite de temps (contrairement à l'action concernant les distances minimales à respecter entre la plantation et la limite séparative de propriété qui ne plus être demandée après un délai de 30 ans).

Enfin, si des fruits sont tombés des branches sur votre propriété, ils vous appartiennent.

■ L'article 671 fixe les règles minimales de distance de plantations s'il n'existe pas de réglementation locale :

- Les arbres et arbustes ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres et arbustes dépassant 2 mètres doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété.
- Les arbres et arbustes ne doivent pas dépasser la crête du mur.

Attention: cette hauteur de 2 mètres se calcule en fonction de la taille de l'arbre adulte et non de sa taille au jour de la plantation !

Ces règles ne s'appliquent pas s'il existe un mur séparatif entre voisins: dans ce cas-là, les plantes peuvent être plantées en espaliers (les branches adossées au mur).

Toutefois, si cette situation dure depuis au moins 30 ans, vous ne pouvez plus demander l'arrachage de l'arbre en raison d'une servitude acquise grâce à la prescription trentenaire.

La servitude demeure et se transmet aux héritiers.

En cas de litige, il est conseillé de ne jamais rompre le dialogue, avec son voisin et formaliser ses accords par écrits, pour éviter tous litiges. À défaut d'accord amiable, le conciliateur de justice pourra être saisi. En cas d'échec de la procédure de conciliation, le litige devra être porté devant le Tribunal Judiciaire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous référer au Code civil. En cas de litige, il est conseillé de solliciter le médiateur de la République.

À nous d'encourager le bien vivre ensemble...

ANNE MARIE FOSTIKO

Le container à vêtements !

■ Cela semblait une bonne idée, et ce container a été très difficile à obtenir...

Il peut être utilisé par tous, même si on ne réside pas à Larchant.

Cependant, il est régulièrement plein et le service de collecte peine à intervenir rapidement.

Il est dommage que dans une telle situation l'incivilité réside ici à abandonner au sol des sacs pleins de vêtements.

Devrons-nous afficher en mairie le nom des « contrevenants » ?...

Il restera encore en place quelque temps... Cependant si cette situation perdure, ce container sera retiré. Dommage !

**LARCHANT VERT,
LARCHANT PROPRE**

Nettoyage d'automne

Samedi 22 octobre

Rendez-vous

Parking Sablonnière à 10 heures

Équipez-vous de bottes et d'une chasuble fluo. La mairie fournit : gants, sacs "poubelle", benne...

**Renseignements à la mairie :
0164 28 16 17**

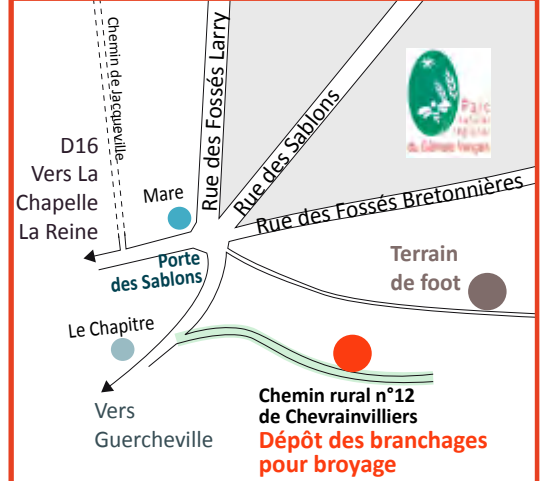
ATTENTION...

**A partir du 8 octobre,
le dépôt des branchages
se situera "Chemin rural
n°12 de Chevrainvilliers"**

Le 8 octobre

Les 5 et 19 novembre

Le 3 décembre de 11 à 12 heures



CONTACT: Eric Rotellini
06 31 91 05 74



Les « Chouettes »

Des bénévoles formés par l'ONF sensibilisent le public dans le massif de Fontainebleau. Chaque été, les « Chouettes » rencontrent les promeneurs, grimpeurs... Leurs missions sont pédagogiques. De l'amélioration de la qualité de l'accueil, à l'orientation du public en passant par la sensibilisation à la fragilité du patrimoine naturel, ils donnent des conseils pratiques et des idées de balades. Onze millions de visiteurs profitent chaque année des 20 000 hectares de la forêt de Fontainebleau...

Si vous souhaitez devenir une « Chouette », contactez l'agence territoriale de Fontainebleau : ag.fontainebleau@onf.fr

Pour publier dans l'agenda, une animation qui se déroulera dans le village, transmettez : le nom de l'évènement, le lieu, la date et l'horaire, l'organisateur, et toute autre information qui serait utile (tarifs, réservations, etc.) à village@larchant.fr

OCTOBRE

- 08 oct., Balade dans le marais - 9 h. - Réservation par SMS 06 09 61 42 17 (ACL, Marais)
- 09 oct., Lyrican' Trail (LA)
- 09 oct., L'homme et l'animal, curieux rapport, Épisode 2. 11h. Salle Sablonnière (PhiloZarts)
- 14 oct., Cabaret : L'étoile filante - théâtre, chant et marionnettes, Réservation : 06 33 42 47 88 - 20 h. 30, Salle Sablonnière (LA)
- 22 oct., Larchant vert, Larchant propres - 10 h., Parking Sablonnière (Mairie)
- 23 oct., Concert, Musique brésilienne - 16 h., Salle Sablonnière, payant (ACL)
- 26-29 oct., Bourse aux Jouets - Salle Sablonnière (LA)

NOVEMBRE

- 05 - 20 nov., Rencontres de Larchant en Pays de Nemours (Mairie)
- 26-27 nov., Des artistes vendent au profit de l'AFA - Salle Sablonnière

DÉCEMBRE

- 03 déc., Repas des aînés (Mairie)
- 04 déc., De l'âme au langage, y a-t-il les mots pour le dire ? 11 h. Salle Sablonnière (PhiloZarts)
- 17 déc., Spectacle, enfants : L'empereur et le rossignol - 15 h., Salle Sablonnière (LA)

JANVIER 2023

- 14 janv., Accueil des nouveaux Lyricantois, 10 h. Salle Sablonnière (Mairie)
- 14 janv., Vœux du maire, 11 h. Salle Sablonnière (Mairie)

Contacts

- (ACL) Ass. Culturelle de Larchant : contact@larchant.com
 - (LA) Larchant Animation : larchantanimation@gmail.com
 - (Le Marais) contact@maraisdelarchant.fr
 - (PhiloZarts) philozarts@gmail.com
 - (Mairie) village@larchant.fr
- Liste des associations locales sur www.larchant.fr

Commerces

Les commerçants organisent régulièrement des animations :

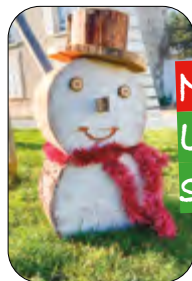
Repas à thème, soirées « pizza », jeux, conférences-débats, cinéma, concerts, expos, répare-café, ateliers...

Contacts

- Auberge de la Dame-Jouanne Tél. : 0164 28 16 23
- Boulangerie « Au cœur de la Mie » Tél. : 0164 28 29 95
- Épicerie, café, escalade « La Grange » Tél. : 06 59 04 67 70
- Poissonnerie ambulante (mardi matin) Tél. : 06 66 94 89 22

De nombreux professionnels : artisans, commerçants, services (thérapeutes, coaching, publicitaires, etc.) et artistes travaillent à Larchant. Leurs spécialités et coordonnées sont sur le site www.larchant.fr

Quand des erreurs et/ou des oublis existent, transmettez les corrections et ajouts au 06 78 16 13 88. Merci.



Noël :

Le repas des aînés samedi 03 décembre

Inscription en mairie pour le repas ou le colis

Urbanisme

Quelle que soit la nature des travaux que vous souhaitez effectuer dans votre propriété, VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DÉCLARATION préalable ou un permis de construire en Mairie.

En cas de non-respect de la procédure, les travaux seront stoppés en attendant l'accord des autorités compétentes. De même la mise en place d'un échafaudage doit être assortie d'un arrêté municipal. Cet arrêté ne pourra pas être délivré si la demande de travaux n'a pas été faite et son accord obtenu.

AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.

Ces démarches sont obligatoires et évitent toute régularisation parfois impossible à obtenir lors de la vente de votre bien. N'hésitez pas à contacter la Mairie ou prendre un rendez-vous avec le service « Urbanisme ».

Pense-bête

MAIRIE
2 place Pasteur, 77760 Larchant
Tél. : 0164 28 16 17
www.larchant.fr - village@larchant.fr

Ouverture du lundi au samedi de 10 h 30 à 12 h.
AGENCE POSTALE COMMUNALE
2 place Pasteur, 77760 Larchant - Tél. : 0164 28 97 40
Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h. à 12 h. ainsi qu'un mercredi par mois
ÉGLISE
Tél. : 0164 24 30 21 - Ouverture de 9 h. à 19 h. en été et de 10 h. à 16 h. en hiver.
Affichage des messes sur la porte de l'église.

CIMETIÈRE
Du 1^{er} mars au 30 sept. de 8 h. à 19 h.
Du 1^{er} oct. au 29 février de 8 h. à 17 h.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : Tél. : 0164 78 77 58
GARDERIE PÉRISCOLAIRE : Tél. : 06 79 15 10 22
COLLÈGE BLANCHE DE CASTILLE
La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 76 70
POMPIERS : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 53 00
GENDARMERIE : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0164 24 30 47

LE LYRICANTOIS - BULLETIN MUNICIPAL - OCTOBRE 2022
Siège social : mairie de Larchant, 2 place Pasteur, 77760 Larchant
Directeur de la publication : Vincent Mével
Secrétariat de rédaction, mise en page : N. Maumené
Ont participé à ce numéro : V. Mével, M. Girardot, M. Lepage
©photos : L. Césarini, M. Derouet, N. Maumené, N. Médale, Le Marais...
Imprimerie : Paroi Services Reclous (77)

